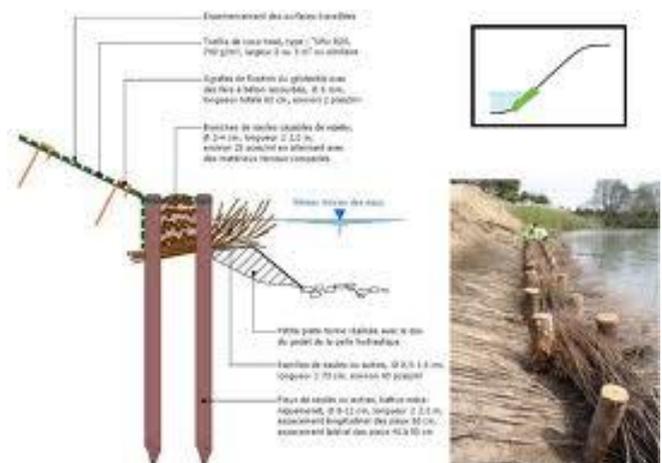
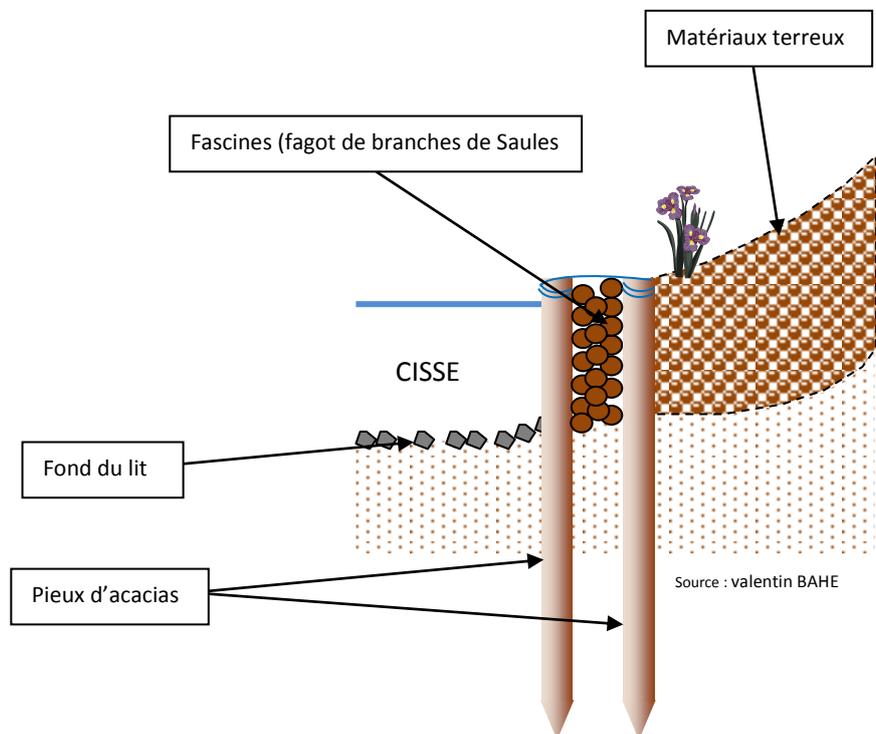


FICHE TECHNIQUE

LA FASCINE DE SAULES (Fa)

La fascine est une protection du pied de berge réalisée avec des branches de saules vivants, assemblées en fagots et fixées par des pieux. Cette technique peut être préférée au tressage lorsqu'on dispose de petites branches touffues de saules, trop petites pour la confection d'un tressage.



Mise en œuvre

Phase n°1 – Implantation des pieux

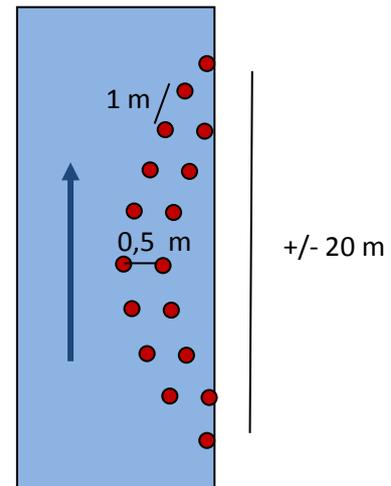
Les pieux doivent être **enfoncés sur une profondeur d'au moins 50 cm** dans le fond du lit du cours d'eau à **intervalles réguliers de 1 m environ** (espacement entre les pieux) sur 2 rangées espacées d'environ 50 cm.

L'implantation des pieux constitue la délimitation de la nouvelle berge. La Partie la plus large de la banquette doit se situer **au maximum au milieu du lit mineur actuel et au minimum au 1/3** du lit mineur actuel (selon contraintes d'enfoncement et besoins en matériaux terreux).

La forme de la banquette doit être la plus « douce possible » **en évitant les angles**, particulièrement à la jonction amont avec l'ancienne berge.

La longueur de la banquette créée doit respecter les tracés indiqués sur le terrain (+/- 20 mètres).

La partie aérienne des pieux sera ensuite tronçonnée à la fin du chantier pour un meilleur rendu esthétique.

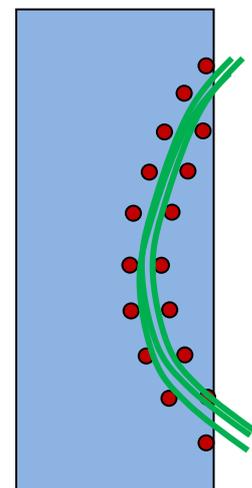


Phase n°2– Mise en place des fascine de saules

Les branches de saules formés en fagots d'environ 2,50 mètres de long et 0,5 m de diamètre seront liaisonnés avec du fil de fer. Les fagots seront ensuite « **compactés** » entre les pieux et liaisonnés avec les pieux avec le fil de fer afin d'éviter leur soulèvement par les crues.

Afin de garantir une bonne tenue dans le temps, les « fagots » situés aux extrémités de la banquette seront **intégrés dans l'ancienne berge**.

Le haut des fagots doit atteindre **le niveau d'eau d'étiage** (niveau d'eau en été), de manière à ce que la totalité du fagot soit dans l'eau pour favoriser la meilleure reprise possible.



Phase n° 3– Garnissage et retalutage de la nouvelle berge

L'espace situé entre le fasinage et l'ancienne berge sera comblé par la terre et retaluté en pente douce en partant du haut du fagot jusqu'au haut de l'ancienne berge de manière à créer un espace de développement du cortège floristique classique

Phase n° 4– Végétalisation de la nouvelle berge

La bande riveraine sur la nouvelle berge située immédiatement derrière la fascine sera renforcée par la plantation de plants d'hélophytes (Iris, Joncs, Carex) à raison d'un plant tous les 50 cm sur 2 rangées en quiconque. Le reste de la banquette sera ensemencé en herbacés.